

brèvement la parole aujourd'hui au sujet de la résolution à l'étude, qui réclame la cessation des essais nucléaires en général et l'abandon du projet d'explosion nucléaire à Amchitka en particulier. La première raison naît d'une visite que j'ai rendue récemment, avec d'autres députés, à Washington. Nous avons visité un parc national des États-Unis aux fins d'une étude approfondie du fonctionnement d'un réseau de parcs nationaux aux États-Unis. Au cours de cette semaine-là, nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec les dirigeants du service des parcs nationaux américains. Ces gens sont dévoués à la préservation de la beauté non polluée de quelques-uns des coins les plus jolis du pays voisin. Nous avons eu l'occasion de rencontrer aussi des représentants du National Advisory Council on Parks, une organisation très intéressante et importante de citoyens américains. Nous avons discuté avec les directeurs de toutes les grandes organisations nationales pour la conservation aux États-Unis, des organisations constituées par des milliers de bénévoles.

• (12.30 p.m.)

Par suite de ces rencontres, je suis beaucoup plus conscient que je ne l'aurais été autrement du fait qu'il y a littéralement des millions de compatriotes du président Nixon qui, aujourd'hui, prient, avec l'espoir qu'il jugera bon d'annuler l'essai projeté à Amchitka. Le fait qu'une motion comme celle dont la Chambre est saisie aujourd'hui soit débattue à la Chambre des communes du Canada les encouragera et leur plaira sûrement. C'est une des raisons pour lesquelles il est fort heureux et opportun que notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) ait inscrit cette motion pour étude, avec l'espoir qu'elle remportera l'accord unanime de la Chambre des communes.

Je ne vais pas répéter ce que les autres députés ont dit à l'égard des grands problèmes que comportent les essais nucléaires souterrains ou autres. En parlant comme ils l'ont fait aujourd'hui, ils ont exprimé non seulement le sentiment de tous les Canadiens, non seulement les sentiments des citoyens d'autres coins du globe, mais aussi ceux de millions de citoyens du pays au sud du nôtre, nos plus proches voisins, ceux qui ont à leur tête un chef à qui il appartient de décider si, oui ou non, cet essai sera exécuté.

Voici pourquoi je me sens forcé d'ajouter quelque chose: si cet essai donne immédiatement des résultats tragiques, ce sont mes commettants qui seront sur la première ligne de feu. Je me souviens très bien d'une certaine fin de semaine pascale d'il y a quelques années. C'était en Alaska. Par suite d'un tremblement de terre et de la vague de fond qui s'est ensuivie, nombreux sont les citoyens et les localités de Comox-Alberni qui ont été victimes de ses effets tragiques. L'actuel ministre des Travaux publics (M. Laing) parcourut ces lieux peu après en qualité de membre du gouvernement canadien et il peut corroborer ce que je dis. Cette catastrophe est toute fraîche dans la mémoire des résidents de Comox-Alberni qui ont été victimes du raz de marée.

Bien des savants de renommée ont signalé la possibilité qu'une explosion nucléaire souterraine de pareille envergure déclenche, directement ou indirectement, un autre séisme ou un autre raz de marée. Dans ses observations de tout à l'heure, le ministre de l'Environnement (M. Davis) a laissé entendre que la possibilité directe de répercussions d'ordre séismiques était assez éloignée. Il se peut fort bien que les renseignements qu'on lui a fournis tendent vers cette interprétation. J'espère de tout cœur que

c'est en effet le cas. Il a dit, cependant, qu'il pourrait éventuellement en résulter un raz de marée. C'est une des raisons pour lesquelles mes commettants, en particulier, sont très inquiets quant aux résultats possibles de cette explosion nucléaire souterraine, si le président Nixon ne l'annule pas. Ils prient pour ne pas avoir à subir un raz de marée que l'on pourrait éviter. Nous nous rendons compte que nous vivons dans une des régions géologiquement les plus instables du globe et que nous sommes constamment à la merci de quelque secousse tellurique ou de quelque raz de marée importants. Cependant, nous estimons qu'il est tout à fait démentiel de la part de l'homme d'accélérer ou de favoriser l'évolution de tels phénomènes naturels.

Nous nous rendons compte également qu'à partir du moment où ils affecteraient les Canadiens, les autres effets polluants dont le ministre de l'Environnement a brièvement fait état, les affecteraient aussi vite et probablement plus terriblement que la population de n'importe quel autre pays. C'est pour nous une raison de plus de nous opposer à cette essai nucléaire. C'est une raison de plus qui explique que la population de Comox-Alberni appuie pratiquement à l'unanimité la résolution présentée aujourd'hui à la Chambre par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Nous savons tous que ce n'est pas à nous de trancher la question. Nous savons que la motion n'est qu'une expression d'opinion. J'espère néanmoins que les observations des orateurs précédents qui ont exposé différents aspects de la question témoignent de l'étude sérieuse que nous avons consacrée à la question sous bien des angles. J'espère que par les voies appropriées les propos tenus aujourd'hui à la Chambre des communes du Canada seront portés à l'attention du président des États-Unis et qu'il y accordera l'importance voulue en envisageant la décision que le Congrès des États-Unis l'a chargé de prendre.

J'espère que la résolution sera adoptée à l'unanimité et sera bientôt suivie d'une déclaration qui nous permette à tous de respirer un peu plus librement.

M. Paul St. Pierre (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je me demande si aujourd'hui nous ne voyons pas les avantages des débats courts à la Chambre. Nous aurons bientôt un débat de deux heures, mais presque tous les aspects de la question ont quand même été débattus, et à fond. Les discours ont été fixés à dix minutes et de ce fait, à mon avis, les orateurs ont condensé leur pensée plus que d'habitude, faisant probablement ainsi de meilleurs discours que s'ils avaient parlé 20 ou 30 minutes. Je vais m'efforcer d'employer moins de dix minutes, mettons, cinq.

• (12.40 p.m.)

Je ne reprendrai pas ce qu'ont déjà dit très éloquentement des députés de tous les partis. J'aimerais m'en tenir à un aspect de la question que personne n'a encore soulevé. Il renforce, à mon avis, la décision que la Chambre est sur le point, j'espère, d'adopter à l'unanimité. Je me demande si l'essai projeté d'Amchitka ne constituerait pas une violation par les États-Unis du traité d'interdiction des essais nucléaires. Je vous lis l'alinéa b) de l'article I de ce traité. Pour plus de clarté, je devrai d'abord vous lire l'alinéa a). Voici: